

Prométhée

Journal communiste militant

Numéro 66

21 décembre 2006

Quand la bourgeoisie dit « dialogue social » la classe ouvrière comprend « collaboration de classes »

Le système bourgeois est non seulement en crise mais il est sérieusement contesté par ceux et celles qu'il exploite et opprime. Le 29 mai 2005, la classe ouvrière rassemblée rejetait la constitutionnalisation du capitalisme défendue par la droite et la direction du PS. Au printemps de cette année, l'union de la jeunesse et des travailleurs contraignait le gouvernement à retirer son contrat première embauche (CPE) qui avec le contrat nouvelle embauche (CNE) représentait une remise en cause du contrat à durée indéterminée (CDI).

Ce dernier exemple, où le gouvernement a tenté de passer en force, a provoqué un vent de panique dans les sphères dirigeantes de la bourgeoisie dont « l'existence n'est plus compatible avec celle de la société » (Marx et Engels, *Le Manifeste du parti communiste*). La tendance de la période actuelle est que cette dernière l'exprime de plus en plus ouvertement.

Il se murmure dans les hautes sphères « *Plus jamais ça !* » ; d'autant plus que depuis une dizaine d'années le pouvoir pratique, avec le concours des directions des organisations syndicales, ce qui est présenté aujourd'hui comme une nouveauté : le diagnostic partagé avec le maximum de directions syndicales et le contrat privilégié entre « partenaires » sociaux au lieu de devoir légiférer. Ce qui a comme divine conséquence de masquer la responsabilité du gouvernement. Pour cela il est impératif pour lui de convaincre les directions syndicales, plus particulièrement celle de la CGT car c'est déjà le cas depuis des lustres pour celles de FO et de la CFDT, de s'intégrer au processus centré sur le grand consensus de la mondialisation. Mondialisation que le programme du PS veut « maîtriser » et que la direction de CGT, par la voix de Bernard Thibault, veut qu'elle « profite à tous » (Intervention au CCN du 27 septembre 2006).

Quelques rappels historiques significatifs

Ce retour historique se limitera à la période 1997-2002 quand la gauche plurielle cohabitait avec Jacques Chirac. Nous n'aborderons que deux sujets : les retraites et la réduction du temps de travail.

Créé en 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) se présente comme « une structure pluraliste et permanente, associant des parlementaires, des représentants des partenaires sociaux, des experts et des représentants de l'État. Il a pour mission essentielle d'assurer le suivi et l'expertise concertée permanente de notre système d'assurance vieillesse et de faire des propositions » (<http://www.cor-retraites.fr>). Petit détail non négligeable, le COR fut créé dans le cadre des recommandations

du Conseil européen de Lisbonne la même année. L'objectif est fort simple : recherche d'un diagnostic partagé préluce indispensable à l'élaboration d'une loi. Après la défaite de la gauche plurielle en 2002, le processus se poursuit et aboutit à la loi Fillon qui vit se lever contre elle un puissant mouvement de grève. Mouvement qui ne parvint pas à renverser la vapeur. De toute évidence l'obtention d'un diagnostic commun plomba l'action revendicative.

Voilà sûrement pourquoi aujourd'hui le rapport Chertier présente le COR comme le modèle à suivre car il « *a ainsi permis de rapprocher les points de vue sur le diagnostic du système de retraites préalablement indispensable à la réforme.* »

Les lois Aubry sur l'enterrement de la revendication des 35 heures furent mises en chantier par la conférence tripartite du 10 octobre 1997, une conférence du type de celle que Villepin vient de réunir le 14 décembre sur l'emploi et les revenus. Les lois Aubry fixèrent un cadre général et décidèrent de renvoyer leurs applications à des accords d'entreprises, c'est-à-dire au contrat entre partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales) responsables. Comme par hasard, le même rapport Chertier préconise fortement le fait que la loi puisse « *ouvrir le champ de la négociation collective.* »

Ces brefs rappels historiques montrent d'une part que ce n'est pas d'aujourd'hui que le pouvoir cherche à intégrer les organisations syndicales à la casse des conquêtes sociales et d'autre part que le PS est plus efficace que l'UMP pour y parvenir.

Une modernisation du dialogue social...

Tel est le cœur du discours du 10 octobre 2006 de Jacques Chirac devant le Conseil économique et social (CES) dont le rôle est fixé par l'article 49 de la constitution de 1958 : « *Le CES, saisi par le gouvernement, donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumis.* » Décidément la volonté de la bourgeoisie française d'intégrer les syndicats ne date pas d'aujourd'hui, mais dans la situation présente cet objectif devient une nécessité vitale, une question de survie.

Cherchant à se convaincre de la fin de la lutte des classes, le Président, avec des relents gaullistes, affirme : « *Il faut sortir de la logique du conflit.* » Equitable, il demande au patronat d'abandonner « *une vision trop étroite des intérêts de l'entreprise* » et aux syndicats de « *se libérer d'une ancienne tradition excessivement protestataire.* » Pour y parvenir le Président préconise d'adopter une culture de la négociation, du

compromis et de la responsabilité.

Jacques Chirac ne cache pas ses intentions. Sur le plan économique, il faut dit-il assurer toute la « *souplesse* » possible aux entreprises ; ce que la candidate du PS, Ségolène Royal, appelle « *agilité* » et que le MEDEF, qui ne se présente pas directement aux élections, continue d'appeler « *flexibilité*. » Sur le plan politique, le Président se lamente car dit-il « *La légitimité de l'alternance politique ne justifie pas non plus les logiques de table rase.* »

La bourgeoisie clame sur tous les tons son besoin de stabilité dont la continuité politique et la cogestion seraient la garantie. Et si ce projet ne parvenait pas à s'imposer, il reste l'option répressive d'un Nicolas Sarkozy qui envisage que « *au bout de huit jours de conflit dans une administration, une entreprise ou une université, l'obligation d'organiser un vote à bulletins secrets pour que la dictature des minorités violentes ne puisse plus imposer sa loi.* » (Le Monde du 9 décembre 2006)

... dont la gestation est chaotique

Quand Jacques Chirac vante les mérites du dialogue social devant le CES, le Parlement discute d'une loi sur le même sujet qui se limite à une « *concertation préalable avec les partenaires sociaux* » durant laquelle ces derniers « *font savoir au gouvernement* » ce qu'ils souhaitent.

De son côté le Premier ministre réuni une conférence tripartite sur l'emploi et les revenus où il annonce que ce type de rencontre se déroulera désormais une fois par an réalisant ainsi une proposition du programme du PS. Mais pour que ce processus parvienne un jour à fonctionner il convient que les organisations syndicales y trouvent leur compte et plus spécialement la CGT pour qui ce type de pratique n'est pas encore naturelle. Un consensus national est en train de se dessiner sur la « *sécurité sociale professionnelle* », car comme l'écrit dans son livre *Demain le changement* Jean-Christophe Le Duigou, numéro 2 de la CGT, « *Il n'est pas question d'ignorer la contrainte de compétitivité des entreprises.* » En fait il s'agit purement et simplement d'accompagner les licenciements, de les masquer alors qu'ils sont une réalité pour des centaines de milliers de travailleurs. La référence à la Sécurité sociale constitue une authentique tromperie car cette dernière prenait de front l'économie capitaliste ; pour s'en rendre compte il n'y a qu'à rappeler les multiples agressions dont elle fut victime depuis les ordonnances gaullistes de 1967. Pour sa part cette « *sécurité sociale professionnelle* », si elle voit le jour, tendrait à rendre plus fluide l'exploitation de l'homme par l'homme. La seule revendication qui s'impose d'elle même c'est celle de la cinquième branche de la Sécurité sociale. Avec la maladie, l'accident de travail, la retraite et la famille, le chômage viendra compléter la protection sociale.

Force est de constater que Villepin a mis au centre de la conférence du 14 décembre la revendication essentielle du MEDEF sur la « *dépolitisation* » du SMIC, c'est-à-dire confier la définition à un comité d'experts prétendument indépendants. Comme l'écrit *L'Expansion* du 1^{er} décembre 2006 le but recherché est de « *dissocier le salaire minimal (ce que verse l'entreprise au salarié) du revenu (l'ensemble des sommes que touche chaque mois le salarié) en combinant à un SMIC plus faible une prime pour l'emploi (PPE) plus recentrée.* »

Les quelques mesures annoncées par Villepin le 14 décembre et la « *sécurité sociale professionnelle* » vont dans le même sens : dégrader l'entreprise de ses responsabilités pour faire baisser substantiellement le « *coût* » du travail. De toute évidence il n'est pas si facile que ça d'atteindre ce credo du libéralisme. La résistance des exploités le contrecarre et la bourgeoisie n'en n'a

peut-être pas les moyens. C'est ce qui en fait un enjeu essentiel de la lutte des classes dans les mois à venir.

Rapports Chertier et Hadas-Label ou l'institutionnalisation des syndicats

Mi 2006, coup sur coup, deux membres du COR, Chertier et Hadas-Label, ont publié des rapports. Le premier sur la modernisation du dialogue social, le second sur la représentativité syndicale. Pour des raisons de place nous nous arrêterons sur le premier, bien que l'autre en soit un complément.

D'entrée de jeu Chertier pose le problème de « *l'intégration des composantes de la société civile.* » Il s'agit donc d'un périmètre bien plus large que les seules organisations syndicales, il englobe les organisations non-gouvernementales (ONG) et la myriade d'associations. L'axe central du rapport est l'élaboration consensuelle d'un agenda des contre-réformes à entreprendre et l'institutionnalisation de ce processus. Selon la théorie libérale l'Etat doit s'effacer le plus possible, mais cette tendance donne naissance à profusion de textes constitutionnels et législatifs.

Pour parvenir à ces objectifs, le rapport Chertier envisage deux options. La première consisterait à réviser la constitution de la 5^e république pour y introduire le concept de loi de ratification des accords signés par les « *partenaires* » sociaux comme il existe aujourd'hui une loi pour la ratification des accords internationaux. La seconde, recommandée par l'expert, consisterait en une loi d'habilitation permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance pour transcrire dans la loi les accords entre patronat et organisations syndicales. De plus, le rapport propose de généraliser les votes par collèges (patronat, salariés, etc.) au CES. Comme on peut le constater, il s'agit d'une régression démocratique totale.

Mais ces propositions n'ont de nouvelles que l'apparence. Dans le projet de réforme constitutionnelle présentée par de Gaulle en 1969, on retrouvait des dispositions semblables concernant le Conseil régional (article 12) et le Sénat (article 52). Dans ces deux instances devaient siéger des représentants de ce qu'à l'époque on appelait les organisations socio-professionnelles à savoir : salariés du privé et du public, patronat, agriculteurs, familles, secteur social, etc...

Pour maintenir son pouvoir la bourgeoisie cherche des issues dans les vieilles méthodes du corporatisme. En 1969, la classe ouvrière a fait capoter ce sinistre projet et de Gaulle a démissionné. Après le même résultat le 29 mai 2005, les conditions sont remplies pour faire mordre la poussière à la bourgeoisie.

Le cadre de l'Union européenne

Naturellement, le rapport Chertier fait référence à l'Union européenne (UE) et à son « *habitude de travailler ensemble et de permettre la reconnaissance mutuelle des partenaires, notamment la Confédération européenne des syndicats (CES) et de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs (UNICE).* »

Un protocole, mis en place en 1991, fixe le cadre juridique de la négociation collective et permet même à la CES et à l'UNICE de se saisir de toutes initiatives en matière sociale en vue de la préparation d'une directive. C'est ce que prétendait généraliser le projet constitutionnel européen.

Ce dernier prévoyait d'instaurer un dialogue « *ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile.* » (article I-47) L'article I-48 instaurait au niveau de l'UE un « *sommet social tripartite* » réunissant l'UE (la Commission), les syndicats (c'est-à-dire la CES) et le patronat.

Cette conférence pouvait aborder tous les sujets tout en respectant l'article III-209 qui imposait de « *maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union.* ».

Quant au dialogue social, plusieurs articles lui étaient consacrés. L'article III-211 demandait à la Commission de consulter les partenaires sociaux qui devaient rendre un avis, dans le meilleur (ou le pire) des cas cela pouvait déboucher sur « *des relations conventionnelles, y compris des accords* » (article III-212). Encore plus fort, l'article III-210 permettait aux États membres de « *confier aux partenaires sociaux, à leur demande conjointe, la mise en œuvre des lois-cadres européennes* » à condition bien évidemment de ne pas « *affecter sensiblement l'équilibre financier.* » La peur de la contestation sociale poussait les bourgeoisies à instituer la cogestion de l'austérité imposée par l'article III-184 qui stipule que les États membres « *évitent les déficits publics excessifs.* »

On peut qualifier cette démarche d'intégration des syndicats de purement corporatiste. Le tout hors de tout contrôle parlementaire, puisque le Parlement, bien qu'élus au suffrage universel, est simplement informé (article III-213).

Un outil supplémentaire : la Confédération syndicale internationale

En 1994, la CGT décidait de sortir de la Fédération syndicale mondiale (FSM). La Commission exécutive de septembre 1994 déclarait vouloir aboutir à « *un renouveau du syndicalisme international enfin dégagée des divisions de la guerre froide.* » Loin de considérer la FSM comme un modèle d'organisation syndicale, le choix de la direction de la CGT signifiait le passage de l'état de coexistence conflictuelle avec le patronat et le gouvernement à celui d'une coopération inévitable et présentée comme mutuellement avantageuse.

Après l'adhésion à la CES qui n'est pas autre chose qu'un rouage de l'Union européenne, voici celle à la Confédération syndicale internationale (CSI) qui se fixe entre autres comme objectif d'être une ONG d'accompagnement. En effet, dans une des résolutions du congrès constitutif à Vienne, en novembre 2006, on peut lire ce morceau de bravoure : « *Une économie internationale mondialisée nécessite une gouvernance efficace à l'échelle de la planète. La CSI cherche à accroître la coopération entre les gouvernements afin de faire en sorte que la dimension sociale de la mondialisation, y compris le travail décent et les droits fondamentaux des travailleurs/euses, soit au cœur même du processus décisionnel des grandes institutions mondiales et régionales de la planète* » (<http://www.ituc-csi.org>).

Quand on sait que le siège de représentant de la France à la CSI sera alternativement occupé par la CFDT, FO et la CGT. Qui peut jurer que cette entente internationale fondée sur la formule de Michel Rocard selon laquelle « *Le capitalisme a gagné* » (*Le Monde* du 19 mai 2003) ne se traduira pas sur le terrain national ?

La direction de la CGT : vers le compromis historique

Invité de l'émission sur France 3 de Christine Ockrent le 15 octobre 2006, Bernard Thibault se félicite qu'enfin « *on [qui ? le MEDEF, le gouvernement ou la CGT] reconnaisse les mérites et les vertus de la négociation.* » Tout un programme dans une période marquée par la disparition totale de ce fameux grain à moudre qu'invoquait Bergeron, ancien secrétaire général de FO, passé maître dans l'art de la collaboration de classe. Qu'espère négocier Bernard Thibault quand l'autre côté de la barricade sociale ne propose que consultation et concertation dans un cadre

défini par ce dernier pour parvenir, avec le moins d'encombre possible, à la destruction des conquêtes sociales ?

Dans les propositions déposées par la CGT le 14 décembre 2006 à l'ouverture de la conférence sur l'emploi et les revenus on peut lire que « *compte tenu de la période (...) la CGT avance cinq propositions concrètes et immédiates.* » Depuis quand l'agenda de la lutte de classe doit s'incliner devant l'agenda électoral et décider unilatéralement la trêve sociale ?

Bernard Thibault salue cette conférence comme « *un événement* » attendu « *avec impatience.* » Depuis il a bien été obligé de se rendre à l'évidence en déclarant le 15 décembre avec une pointe de regret : « *C'est une mise en scène. On ne peut pas parler de concertation durant cette journée.* » (<http://www.cgt.fr>)

Mais il restera que dans les propositions de la CGT on trouve des perles comme l'acceptation, certes sous conditions, du principe des exonérations de la part « patronale » des cotisations sociales, or tout un chacun sait que ces dernières sont la cause principale du déficit de la Sécurité sociale. D'autre part, dans l'intervention de Bernard Thibault le 14 décembre on trouve également l'approbation du contenu du rapport Delors. Certes les données chiffrées qui y figurent sont réelles, mais elles sont présentées au travers du prisme du capital, c'est-à-dire le cadre dans lequel le futur gouvernement sorti des urnes en 2007 devra inscrire sa politique sociale.

L'histoire n'a pas dit son dernier mot

Si le 24 octobre 2006 Bernard Thibault déclarait que « *la CGT n'a pas intérêt à jouer la chaise vide* » dans les ateliers mis en place par le MEDEF, le 2 novembre 2006 la CGT rectifiait le tir en affirmant : « *La CGT ne sera pas co-organisatrice de la délibération sociale du MEDEF.* » Cette contradiction indique que la position confédérale ne passe si facilement chez les syndiqués et les responsables syndicaux, ceux-là même qui avaient battu la direction sur le vote non au traité constitutionnel européen.

Il devient urgent pour les travailleurs que la résistance à la politique d'adaptation au capitalisme mondialisé passe du stade de l'expression à celui de l'organisation. Un des aspects fondamentaux de cette transition est le combat contre toute forme d'intégration des syndicats à la gouvernance pour parler comme les experts de la bourgeoisie. Ce concept à la mode est présenté comme une méthode de régulation, « *un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains* » (Arnaldo Bagnasco et Patrick Le Galès dans *Les villes européennes comme société et comme acteur*). Traduit en langage de la classe ouvrière cela donne : masquer les responsabilités du pouvoir pour mieux faciliter la collaboration de classe.

Et puisqu'il arrive à la direction confédérale de la CGT d'évoquer la Charte d'Amiens adoptée en 1906, rappelons qu'elle fonde l'action de la CGT sur « *la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.* » Et qu'elle définit ainsi l'action syndicale : « *Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste.* » Finalement cela pourrait servir de base pour le regroupement des militants qui s'opposent au cours actuel des choses.

Emile FABROL

Un parti d'opposition ouvrière pour ouvrir la voie au socialisme

Ces dernières années, devant les colères engendrées par leurs politiques, les dirigeants de droite au pouvoir appelaient les électeurs à faire preuve de patience, prétendant qu'en 2007 on allait voir ce qu'on allait voir ! Le bilan de la droite serait paraît-il excellent et les élections gagnées d'avance. Personne ne s'y trompait, il s'agissait de gagner du temps.

Du côté de la gauche, les dirigeants du Parti Socialiste en particulier s'indignaient de la politique anti-sociale de la droite et indiquaient leur solution. L'équipe au pouvoir n'avait qu'à bien se tenir : 2007 arrivait, avec ses élections présidentielle et législatives. Il faudrait alors sanctionner la droite au pouvoir et passer le relais à la gauche.

Patience ! disait la droite. Patience ! répondait l'écho.

Devant ces appels à ne pas sortir des rails institutionnels et du calendrier électoral officiel, il était juste de répondre : « **ne pas attendre 2007 !** ». Ne pas attendre pour défendre les intérêts vitaux des salariés et de la jeunesse : les salaires, l'emploi, l'assurance maladie et les retraites. Ne pas attendre pour bloquer les contre-réformes comme, par exemple, le CPE. Ne pas attendre 2007 pour défendre la démocratie, en s'opposant à la pseudo « constitution » européenne.

Après deux ans marqués par des combats sociaux (CPE) et politiques (référendum) qui ont mis la droite en déroute, 2007 arrive tout naturellement, avec ses élections annoncées.

Le mot d'ordre « **ne pas attendre 2007** » doit maintenant être réactualisé, prolongé et précisé. Il faut « **ne rien attendre de 2007 !** », c'est à dire du président, de sa future majorité et du gouvernement qui sortiront du processus électoral.

Ne rien en attendre ? On sait pourtant d'avance que la candidature issue de l'UMP ou celle désignée par le PS ne peuvent espérer récolter, au second tour de la présidentielle, qu'une majorité relative -très relative- d'électeurs à moins que le repoussoir Le Pen ne vienne, comme en 2002, brouiller les résultats. Car cela fait belle lurette que les candidatures de droite et de gauche ne remportent plus de majorités d'adhésion à leurs programmes et à leurs idées, mais surtout des votes de protestation contre l'autre camp, celui de majorité en place quelle qu'elle soit.

Ne rien attendre de 2007 ? Cela dérange profondément tous ceux dont l'horizon se borne aux prochaines élections et pour qui cela voudrait dire tout simplement attendre 2012 !

C'est pourquoi tout ce que la gauche et l'extrême gauche comptent d'électorales patentés et d'opportunistes espéraient (ou espèrent toujours) pouvoir miser sur une « alter-candidature » plus à gauche que Ségolène Royal (ce qui n'est pas un exploit en soit !). Le calcul est le suivant : faisons gagner le PS tout en créant une « pression » sur l'aile gauche, se traduisant éventuellement par quelques ministères. Ceux, comme la LCR de Besancenot, qui ne veulent pas se salir les mains à **ce point là** se contenteraient d'avoir contribué à la soit-disant « dynamique de changement » portant Ségolène Royal à l'Élysée pour peser sur la future majorité législative.

Même les plus petits groupes et les plus radicaux à l'extrême gauche peuvent sans se compromettre s'inscrire dans de tels calculs en choisissant de « faire pression » sur... ceux qui ont assez de poids (électoral) ... pour faire réellement pression sur une future majorité de « gauche plurielle (bis) ». La méthode inattaquable pour cela est de faire campagne en faveur d'un « programme de gouvernement » comportant une panoplie de mesures réellement inacceptables pour la bourgeoisie de droite comme de gauche et favorables aux travailleurs.

Défendre ce genre de plateformes en choisissant cette posture

de « groupe de pression » n'est pas un crime en soi. Cela peut très bien se concevoir, surtout en appelant, comme le fait le Groupe CRI, les forces d'extrême gauche à se regrouper en une seule formation qui serait capable de rallier plus de 10% des électeurs et donc de peser dans les luttes sociales (et politiques) à venir.

Mais une telle position n'est pourtant pas la meilleure possible. Elle conduit à faire plus ou moins l'impasse sur les problèmes et les perspectives politiques en mettant l'accent de façon presque exclusive sur les questions dites sociales. On aboutit alors à une plateforme à tonalité « économiste », plus petit commun dénominateur entre les orientations de la LCR, de LO et du PT, avec son cortège de « mesures d'urgence » en termes de salaires, d'emploi et de nationalisations, déclinées sur le thème du « gouvernement véritablement au service des travailleurs ».

Cette posture présente en outre le défaut d'apporter de l'eau au moulin des anarchistes et autres ultra gauches car on sait bien que le futur gouvernement ne sera pas au service des travailleurs, alors pourquoi ne pas le dire ?

D'où cette proposition : ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas construire une plateforme et une alliance de gouvernement pour 2007, mais un programme et un parti d'opposition ouvrière pour les mois et les années qui suivront. En commençant par dire clairement qu'il n'y a rien à attendre de 2007 et des élus qui sortiront des urnes dans moins de six mois : pas d'illusions, pas de faux espoirs, attaquons nous au fond du problème !

Quelle que soit la composition du futur gouvernement (de gauche plurielle relookée ou pire de droite autoritaire et agressive voire d'union nationale avec Bayrou) le mouvement ouvrier devra se battre et pour imposer ses solutions construire des mobilisations encore plus puissantes que celles des années passées, y compris celle de la lutte contre le CPE.

Alors faisons en sorte que ces futures révoltes n'achoppent pas encore et toujours sur le même obstacle : l'absence de débouché politique. Nous connaissons certes le schéma classique : la révolte conduisant à une « grève générale insurrectionnelle », avec des « soviets » qui sortiraient de terre en une nuit comme les champignons après la pluie, débouchant sur une situation de « double pouvoir »...et la redite victorieuse d'Octobre 1917...CQFD...

Qu'un tel schéma puisse un jour de nouveau se réaliser n'est pas à exclure en soi. Nous ne spéculerons pas sur les probabilités historiques qu'il en soit ainsi. Nous disons que la tâche numéro un est de commencer aujourd'hui à jeter les bases, d'abord programmatiques, d'un parti d'opposition ouvrière reposant sur les principes fondamentaux du marxisme :

1.- Indépendance de classe : c'est à la classe ouvrière de diriger la société ; elle doit pour cela se constituer en organisation politique et s'opposer à toute stratégie reposant sur la collaboration entre des classes sociales antagonistes.

2.- Ne pas se limiter à des revendications économiques et sociales, aussi avancées soient-elles mais mener bataille pour la démocratie la plus extrême à la fois au niveau de l'Etat et au niveau du mouvement ouvrier. Ce qui implique des élus contrôlables et révocables par les électeurs, principe démocratique qui doit également s'appliquer aux organisations ouvrières.

3.- Internationalisme: pour que le mouvement ouvrier s'organise solidairement au niveau international, contre toute stratégie de type nationaliste ou de type « socialisme dans un seul pays », contre tout contrôle de l'immigration.

Si l'on veut réellement construire un tel parti, sur la base de

ces principes, il faut commencer par le dire ; il faut enfin mettre en avant une plate-forme qui ne se contente pas de revendications « économique et sociales » transitoires, mais souligne l'urgence politique d'en finir avec la 5e République, avec les élus incontrôlables enrôlés dans l'appareil d'Etat, avec l'armée de

métier, avec la pseudo construction européenne sous l'égide des banques et des multinationales. Il faut s'opposer immédiatement à l'impérialisme français, à sa politique néo-coloniale, en Afrique notamment, et à ses expéditions militaires en Afghanistan ou dans l'ex-Yougoslavie.

Jean-Michel EDWIN

Nous n'avons pas les mêmes valeurs que Ségolène Royal

Après cinq ans d'entente cordiale avec Jacques Chirac et une politique rigoureuse d'adaptation de la société aux exigences de la mondialisation, Lionel Jospin se présentait à la présidentielle de 2002 en affirmant : « *Mon projet n'est pas socialiste.* » Tout le monde a encore en mémoire le brillant résultat. Pour l'échéance de 2007, la moitié des membres du PS - 60% des exprimées - a choisi Ségolène Royal dont on peut dire sans se tromper que le programme n'est surtout pas socialiste.

La candidate que vient de se donner le PS représente « *le dernier rejeton* » d'un parti en crise pour reprendre l'expression d'Alexis Dalem, corédacteur en chef de *La Revue socialiste* (*Le Monde* du 26 août 2006). Le PS a volontairement refusé de mettre à profit sa victoire aux régionales de 2004 - où la droite fut chassée de la presque totalité des exécutifs régionaux - pour chasser cette dernière du pouvoir. Sur le traité constitutionnel européen, le PS s'est divisé, une majorité s'est prononcée pour le oui et non seulement elle a partagé la défaite avec la droite mais elle a surtout été désavoué par une majorité des électeurs socialistes. La répétition de l'histoire est toujours possible.

Après la synthèse du congrès du Mans, le PS a adopté un programme qui donne l'impression d'un renouveau du réformisme traditionnel. En effet, il se fixe comme ambition de « *réguler le capitalisme* », de « *cantonner le marché à la sphère économique* » et de « *maîtriser la mondialisation.* » Les mauvais esprits se demandent pourquoi il ne s'était pas engagé dans cette voie quand il était au pouvoir de 1997 à 2002. Mais tout un chacun ne dispose-t-il pas de la capacité de tirer les leçons de l'expérience ?

Avec le choix de Ségolène Royal le doute n'est plus permis, ce beau discours est à remiser aux oubliettes. Le projet réel de la candidate du PS jongle adroitement avec les notions d'ordre, de travail, de famille, d'autorité, de respect, de mérite, d'effort. Certes il est possible de ne mettre sur ces notions tout et son contraire. Mais prises ensemble, et partagées avec un Nicolas Sarkozy, elles donnent la fâcheuse impression d'un projet réactionnaire comme le confirme son credo vaticanesque d'ordre juste.

Cet ordre juste s'exprime entre autre par l'encadrement militaire des jeunes délinquants. Cette proposition, qu'il est difficile de qualifier de gauche, s'inscrit dans un ensemble cohérent de refondation de l'ordre social où chacun - exploitateur et exploité - trouvera sa place naturelle dans une divine association capital-travail. A l'instar de Nicolas Sarkozy, la candidate du PS affirme : « *Il y a des salariés qui ont envie de travailler plus, et cette liberté doit leur être donnée.* » (*Challenges* du 14 septembre 2006) Tout salarié sait que cette liberté est illusoire car la décision appartient exclusivement au patron et en ce moment la tendance patronale est aux délocalisations. Cette posture serait tout simplement ridicule si elle ne s'articulait pas avec la volonté, partagée avec le MEDEF selon laquelle : « *La France doit sortir de l'archaïsme de ses relations sociales.* » (*Le Monde* du 22 août 2006)

Pour parvenir à cet objectif contre-révolutionnaire, Ségolène Royal se fait l'apôtre de la flexibilité qu'elle maquille en « *agilité* » pour les entreprises. Elle prône l'intégration des syndicats, idée qu'elle partage

avec la droite, le MEDEF et même les directions syndicales. L'objectif est limpide : l'expérience du CPE ne doit plus se reproduire. L'ordre juste interdit aux manants de faire la loi, ils doivent attendre que le Prince ouvre la période de la « participation ».

En choisissant Ségolène Royal les membres du PS n'ont pas simplement cédé à la dictature des sondages, ils ont choisi de se situer à contre courant des aspirations populaires. Ces dernières s'expriment depuis 1995 et la grève massive contre le gouvernement d'Alain Juppé. Ces aspirations vont crescendo depuis la cuisante défaite du PS en 2002, le mouvement de grève contre la case des retraites et la décentralisation en 2003, la défaite de la droite aux élections de 2004, la déroute lors du referendum de 2005 et la victoire de l'union de la jeunesse et des travailleurs contre le CPE cette année. En choisissant Ségolène Royal les membres du PS ont choisi de rompre avec l'image historique que leur parti a encore pour beaucoup de travailleurs malgré des décennies de gestion loyale du capital. Cette option est renforcée par l'assourdissant silence de la candidate du PS sur les alliances gouvernementales en cas de victoire l'an prochain. Personne ne peut contester ces faits, personne ne pourra les ignorer dans un proche avenir.

Et pendant ce temps-là, sur fond de profondes dissensions comme les partis de droite en n'ont rarement connu, le probable candidat de l'UMP prêche la rupture avec la droite traditionnelle en affichant un libéralisme économique outrancier, un paternalisme social, un autoritarisme de type bonapartiste et une allégeance totale à la superpuissance états-unienne. Le régime bourgeois est en crise, tel est le sens réel de la tendance à la rupture qui agite le PS et l'UMP. Au-delà des discours ronflants sur la modernité et l'impérieux besoin de faire de la politique autrement, cette tendance n'a pas d'autre objectif que de préserver l'essentiel : l'exploitation capitaliste.

La seule réponse efficace qu'il est possible d'opposer à cette situation est la nécessaire réalisation d'un projet politique véritable émanation directe des aspirations populaires. Le cœur de ce projet doit d'être sans ambiguïté : virer la droite du pouvoir et constituer un gouvernement qui se donne les moyens de mettre un point final à la régression sociale et démocratique. Cela passe obligatoirement par l'abrogation de toutes les mesures antisociales et antidémocratiques prises depuis 1983 et par l'abrogation des traités et directives pris dans le cadre de l'Union européenne. Que les masses exploitées deviennent, enfin, maîtresses de leur destin. Un tel projet n'est pas exclusivement français, il correspond aux espoirs et aux luttes qui se font jour dans l'Union européenne, il entre en résonance avec les changements politiques en cours en Amérique latine.

Seule une opposition ouvrière agissant pour une rupture chirurgicale avec le capitalisme peut porter ce projet émancipateur. Pour les échéances électorales de 2007, cette opposition ouvrière n'entretiendra aucune illusion et se prononcera pour éviter le pire (l'arrivée à l'Elysée d'un Nicolas Sarkozy) sans pour autant se transformer en porteurs d'eau de la candidate de l'ordre juste.

Bobigny, le 21 novembre 2006

Pour l'unité contre Chirac, Villepin, Sarkozy et le MEDEF Contre le « dialogue social » Contre la « Conférence sur l'Emploi et le Revenu »

Le 14 décembre, une « conférence » réunissant les « partenaires sociaux » (Etat, syndicats, patronat) et concernant « l'Emploi et les Revenus » se tiendra à Paris. Son objectif ? « *établir un diagnostic commun sur la situation de l'emploi et des revenus dans notre pays* » et « *dégager ensemble des solutions concrètes* ». D'ores et déjà, les

responsables des diverses organisations syndicales invitées ont annoncé leur participation.

Mais de quoi s'agit-il ? Quels sont les objectifs de cette conférence ?

1.- « *Sécurité Sociale Professionnelle* » : poursuivre, accélérer le

démantèlement du droit du Travail

Concernant l'Emploi, il y a peu de doutes que la Conférence servira de tribune pour faire avancer le projet de « Sécurité Sociale Professionnelle ».

Initialement, cette formule fut lancée par la direction de la CGT. Malgré un soutien de plus en plus large à la revendication de l'interdiction des licenciements, la direction de la CGT la tenait pour « irréaliste » car selon Le Duigou (numéro 2 de la CGT) « *Il n'est pas question d'ignorer la contrainte de compétitivité des entreprises.* ». Désormais, tous soutiennent la « *sécurité sociale professionnelle* » : Sarkozy et l'UMP, le PS, le PCF, etc.... Quant à Chirac, il a récemment encouragé à « *poursuivre la modernisation du code du travail et mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle* ».

Gouvernement et MEDEF ne s'en cachent pas : leur échec sur le CPE a ralenti le rythme de leur offensive contre le code du Travail, les divers règlements protégeant les salariés. Mais l'objectif demeure et la première étape est d'en finir avec les CDI sous prétexte d'un « contrat de travail unique » - l'UMP l'a même explicitement inscrit à son programme, Sarkozy en a fait son cheval de bataille. Bien sûr, la direction du Parti Socialiste n'est pas en reste, avec son projet de « *couverture professionnelle universelle* »

La « modernisation » de Chirac, c'est avant tout la « libéralisation » du droit de licencier, le retour au pouvoir absolu du patron ! Face à de tels projets, il faut multiplier les initiatives pour **la défense du code du travail ; la défense des CDI ; l'interdiction des licenciements.**

2.- Vider le SMIC de son contenu

Le SMIC est aussi dans la ligne de mire du patronat et du gouvernement. Ainsi le journal patronal *L'Expansion* publie un article titré « *Faut-il supprimer le SMIC ?* » où il développe tous les « arguments » qui justifient de le démembrer. Pour ce journal et les patrons qu'il sert, il est insupportable que ce pays soit « *sur le plan salarial le pays le plus égalitaire du monde* » ! Toujours selon ce journal la solution est simple, il suffit de « *dissocier le salaire minimal (ce que verse l'entreprise au salarié) du revenu (l'ensemble des sommes que touche chaque mois le salarié) en combinant à un smic plus faible une prime pour l'emploi (PPE) plus recentrée.* »

Jusqu'ici les patrons français n'ont en effet pas pu limiter la hausse du salaire minimum avec autant de « rigueur » que leurs concurrents. A l'heure où de redoutables concurrents apparaissent, la préservation de leurs profits implique de baisser radicalement le « coût du travail » : pas question de laisser perdurer un tel acquis ! Mais pas de « baisse du coût du travail » significative tant que subsistera le SMIC : le salaire minimum sert aujourd'hui de référence pour la fixer le revenu de la moitié des salariés de ce pays.

Depuis plusieurs années, le patronat multiplie donc les initiatives pour arriver à vider le SMIC de son contenu. D'où les campagnes hypocrites visant à « démontrer » que l'existence du SMIC aboutit à créer des « trappes à bas salaires ». En fait, ces « trappes » ne sont que la conséquence de la politique de baisse de la part « patronales » des cotisations sociales qui se poursuit depuis des lustres.

Les objectifs patronaux sont connus. Les représentants du MEDEF cherchent à obtenir l'annualisation du SMIC et un mécanisme de revalorisation « dépolitisé » (!), c'est-à-dire garantissant que les hausses du salaire minimum resteront « raisonnables ». Si ces projets aboutissaient, c'en serait fini du SMIC tel qu'il protège (relativement) des centaines de milliers de travailleurs, avant tout les plus jeunes.

Voici pourquoi il est indispensable de se prononcer aussi pour **la défense du SMIC ; l'échelle mobile des salaires ; le SMIC à 1500 € net.**

3.- « Les syndicats doivent se libérer d'une tradition excessivement protestataire » (Chirac)

La « Conférence sur l'Emploi et les Revenus » est la conséquence de l'appel de Chirac à « *placer les partenaires sociaux au cœur de l'élaboration (...) des réformes sociales* ». C'est dans ce cadre, que Villepin parle de « *diagnostic commun* » débouchant sur des « *solutions concrètes* ». Les seules « revendications » qui seront discutées dans cette conférence seront celles des patrons - c'est sur la base de leurs objectifs qu'elle se tiendra. Rien de bon ne peut donc en sortir pour les travailleurs.

MEDEF et gouvernement ont en effet tiré les leçons de leur échec sur le CPE. On sait que Villepin avait alors essayé de passer en force... et s'était ramassé ! Par contre Raffarin et Fillon avaient quant à eux précédé leurs attaques contre les retraites par une série de « consultations » visant à associer les directions syndicales à leurs plans. Ainsi, la « réforme » contre la Sécurité Sociale de 2004 donna lieu à l'élaboration d'un « diagnostic partagé ».

A présent, Chirac et Villepin ne peuvent reprendre l'offensive contre les acquis s'ils ne s'assurent auparavant la collaboration des sommets syndicaux – sinon, ce serait l'échec assuré. Il leur faut donc amener l'ensemble des « partenaires sociaux » à se situer sur le terrain de « l'inéluctabilité » de la libéralisation des licenciements, de les obliger à accepter de « s'attaquer » aux « effets pervers » liés à l'existence d'un salaire minimum de niveau relativement élevé.

Qui peut accepter de voir les organisations syndicales s'associer à l'élaboration de la politique d'un gouvernement aussi profondément réactionnaire ? Rien de bon ne peut sortir d'une collaboration entre d'une part ces organisations et d'autre part le MEDEF et le gouvernement ?

La meilleure façon de préserver nos acquis, c'est d'intervenir sur l'orientation générale de cette conférence, d'obliger les directions syndicales de rompre avec le gouvernement et le MEDEF et de multiplier les actions en faveur du boycott des instances, qui n'en doutons pas en découleront.

Intervenir ainsi, c'est participer à la nécessaire défense des organisations syndicales, à l'heure où le gouvernement et le MEDEF ne cachent pas leur volonté de les domestiquer en s'appuyant sur la politique de leurs directions et l'affaiblissement du mouvement ouvrier qui en résulte.

4.- « L'horreur économique », c'est le capitalisme !

Au-delà de cette conférence, de larges couches de salariés, de jeunes s'interrogent. Pourquoi cette avalanche d'attaques, comment y remédier ?

Là encore, il n'y a aucun mystère. Ces attaques sont les conséquences de la crise de l'économie de marché, du capitalisme, d'un système dont le moteur est l'existence de profits patronaux de plus en plus difficiles à garantir. Tant que persistera ce système aucun acquis ne sera durablement à l'abri. Il s'agit d'un authentique projet politique dont l'objectif est de remodeler les rapports sociaux pour les besoins exclusifs du capital.

C'est ce qui fonde la nécessité d'un gouvernement anticapitaliste, d'un gouvernement qui puisse réorganiser la production sur la base des besoins de la masse de la population laborieuse, de la jeunesse – et non des exigences d'une mince couche de privilégiés.

Ce ne sera possible que si émerge un mouvement ouvrier authentiquement socialiste. A l'heure où le P.S. s'enfoncé chaque jour un peu plus à droite se pose objectivement la question d'un nouveau parti, d'une force politique qui se refuse à toute collaboration avec le gouvernement, les patrons, d'un parti organisant la défense intransigeante des intérêts du monde du travail ce qui implique nécessairement de refuser les diktats de l'économie de profit et qui se fixe pour objectif d'en finir avec le capitalisme.

Le 12 décembre 2006

Retrouvez-nous sur internet : <http://perso.orange.fr/gauchecomm>

Prennez contact avec nous, participez à notre activité : revue-communiste@voila.fr

ou Prométhée BP 33 – 93001 BOBIGNY Cedex

Aidez-nous : chèque à l'ordre de Prométhée ; CCP 19 360 42 Z Paris

Directeur de la publication : E. Fabrol

ISSN : 1142-2254